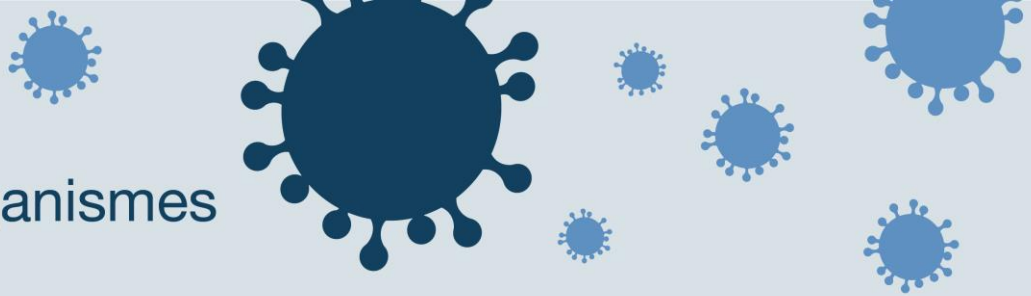


# COVID-19

## Infolettre aux organismes communautaires



### LIGNE INFO-PARTENAIRES

Nous vous rappelons la possibilité de joindre la Ligne Info-partenaires afin de répondre à vos questions entourant la mise en place des mesures sanitaires ainsi que pour signaler un ou des cas déclaré(s) positif(s) au sein de votre milieu. Ce signalement permet à notre établissement d'être avisé en prévision d'une éclosion et d'apporter, au besoin, le soutien nécessaire.

Le numéro de la ligne téléphonique est le suivant : **1-833-830-7473, option 1**

### AIDE-MÉMOIRE EN PRÉPARATION D'UNE SITUATION D'ÉCLOSION DE COVID-19

Nous réitérons notre invitation à consulter l'aide-mémoire à l'intention des organismes communautaires visant un soutien en préparation d'une situation d'éclosion.

[https://www.cisssca.com/clients/CISSSCA/CISSSS/COVID-19/Partenaires/Outils/Aide\\_memoire\\_Covid-19\\_OC\\_2020-09-11.pdf](https://www.cisssca.com/clients/CISSSCA/CISSSS/COVID-19/Partenaires/Outils/Aide_memoire_Covid-19_OC_2020-09-11.pdf)

Rappelons que s'il advient que votre offre de service se modifie en raison d'une éclosion, s'il-vous-plait, veuillez nous en aviser au 418 386-3363, poste 41567 ou par courriel à [nadine.sirois@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nadine.sirois@ssss.gouv.qc.ca) afin que cette information puisse être diffusée aux directions de programme qui sollicitent vos services.

### MODIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICE ET ACTIVITÉS – NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le début de la pandémie, les organismes communautaires ont à nous communiquer par l'entremise d'un formulaire les changements apportés à leur offre de service et activités, tout comme ils sont invités à transmettre cette information à quelques partenaires. Nous vous informons que nous modifions la procédure de transmission de l'information. En effet, nous privilégions dorénavant que les organismes communautaires complètent le sondage suivant <https://fr.surveymonkey.com/r/RW89XXV>, tel que proposé par le service 211, pour indiquer les modifications de services et activités.

Nous croyons que cette procédure est facilitante pour les organismes et qu'elle permet une meilleure accessibilité de l'information entourant l'offre de service communautaire pour la population ainsi que pour les partenaires de la région.

### BULLETIN DE VIGIE PSYCHOSOCIALE – FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES AÎNÉES

Vous trouverez le sixième bulletin de vigie psychosociale portant sur les aînés sur notre site WEB. <https://www.cisssca.com/covid-19-partenaires/bulletin-vigie-psychosociale/>

La production du bulletin de vigie psychosociale origine du portrait des initiatives des municipalités et des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches qui ont été mises en place en contexte de pandémie. La Direction de santé publique participe à la démarche intégrée qui en découle, dont la raison d'être est de contribuer à maintenir et à améliorer la santé de la population de notre région ainsi qu'à réduire les inégalités sociales de santé.

Date : 23 octobre 2020